

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 112 (1976)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

19

Montreux, le 28 mai 1976

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Dans ce numéro : **CIRCE II** **projet de programme de géographie, degrés 5 et 6**



Photo P. Cook, Yverdon

Sommaire

PROJET DE PROGRAMME DE
GÉOGRAPHIE, DEGRÉS 5 ET 6 491

LECTURE DU MOIS 501

PIC ET PAT PUBLIENT POUR
VOUS 503

RADIO SCOLAIRE

1^{re} quinzaine de juin 505

Stage international de mime et
d'expression 506

Autogestion — Séminaires d'été
à Thyon 2000 506

éditeur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :
Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros im-
pairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9,
1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

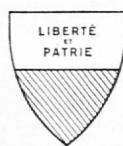
Administration, abonnements et an-
nonces : **IMPRIMERIE CORBAZ**
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22, tél. (021) 62 47 62. Chèques pos-
taux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

ÉCHANGE

On cherche place pour **gymnasien** de 17
ans à partir du 10 juillet pour 3 ou 4 semai-
nes. Nous pourrions recevoir jeune fille ou
jeune homme de 12 à 18 ans qui pourrait
passer les vacances avec nous en Enga-
dine. S'adresser à Paul Rickli, Weisenhaus
Sonnenberg, 8232 Zurich, tél. (01) 32 39 93.



ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Poste mis au concours dans la Feuille des
avis officiels du 18 mai 1976 :

Service de l'enseignement spécialisé

Conseiller(ère) pédagogique

S'adresser à **M. Christian OGAY**,
tél. (021) 20 52 11

rue St-Martin 26, 1003 **Lausanne**

Saint-Cergue - La Barellette

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La
Cure
Télésiège de la Barellette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou
60 12 13

GÉOGRAPHIE – Projet de programme romand pour les degrés 5 et 6

PRÉAMBULE

MÉTHODE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ÉTUDE DE LA GÉOGRAPHIE

Depuis une dizaine d'années, on assiste à un renouvellement profond de la recherche appliquée en pédagogie. A la suite de travaux américains notamment, toutes les réformes entreprises ont été orientées vers une formulation plus précise des objectifs de l'enseignement. Les chercheurs ont pris l'habitude d'élaborer un plan d'études en termes de comportements d'élève (curriculum), ce qui permet :

- une réalisation optimale
- une évaluation fondée
- une adaptation permanente

{ des plans d'études.

En effet, lorsque ceux-ci ne contiennent aucune indication claire et précise sur les buts à atteindre, ils ne constituent que des catalogues dont l'interprétation peut varier considérablement d'un enseignant à l'autre. Cette constatation ne saurait laisser indifférent. « Partir sans but précis ne peut que signifier : arriver n'importe où ! » *

Pour déterminer un plan d'études, il nous paraît essentiel de prendre en considération les cinq principes suivants :

1. La prise de conscience de l'élève par rapport à sa tâche :

- connaissances
- aptitudes
- savoir-faire
- attitudes.

2. L'intégration effective des disciplines dans le système scolaire, pensé en tant que structure cohérente.

3. L'évaluation de l'enseignement, qui seule rend possible une adaptation permanente des plans d'études et des moyens mis en œuvre.

4. La réalisation de moyens d'enseignement répondant aux objectifs proposés.

5. La concrétisation de la liberté de l'enseignement. Celui-ci saura se situer de manière explicite dans sa profession, si les objectifs sont formulés avec exactitude.

Dans cette optique, la sous-commission de géographie s'est efforcée de rédiger un programme sous forme d'objectifs généraux, pluridisciplinaires, puis sous forme d'objectifs particuliers à son domaine. Elle a ainsi voulu spécifier les connaissances, les savoir-faire, les processus, les aptitudes intellectuelles impliquées. L'analyse systématique d'un milieu géographique permet d'inventorier le vocabulaire, les notions, les concepts et les relations. Les connaissances retenues, en nombre limité, se situent toujours dans un « champ » plus vaste qui les éclaire. Les acquisitions doivent se radier par des compétences nouvelles, permettant à l'enfant de prendre conscience du monde dans lequel il vit et agit.

Textes de référence :

- « Notes relatives à l'Elaboration d'un Plan d'Etudes », J. Weiss, rapport IRDP, Neuchâtel, 1973.
- Divers documents du FAL, Université de Fribourg, 1970-1971-1972.
- « Pour l'étude des milieux géographiques », M. Le Bœdec, Documentation INRDP, Paris, 1972.
- « Biologie (initiation expérimentale) en 6^e et 5^e dans les CES expérimentaux », Recherches pédagogiques, INRDP, 1972.

* Mager, « Comment définir des objectifs d'enseignement », 1969.

PLAN D'ÉTUDE

1. Objet de la géographie

La géographie étudie les types d'organisation de l'espace — dont l'aspect visible, directement perceptible, est le paysage — et leur répartition à la surface de la Terre.

Elle localise, elle décrit, elle explique les faits observés, puis les classe et les

ordonne de façon logique, compréhensible, cohérente.

Les faits analysés procèdent de deux types de facteurs :

- les facteurs naturels ;
- les facteurs humains.

C'est à la géographie qu'il appartient de montrer la part de chacun d'eux et leur influence réciproque dans l'organisation de l'espace.

COMPOSITION DE LA SOUS-COMMISSION DE GÉOGRAPHIE

FR : M. Antoine MULLER, instituteur, Surpierre (démissionnaire) ; M. Jean-Claude GAGNAUX, instituteur, Saint-Aubin ; M. Roland GOUMAZ, professeur, Fribourg (démissionnaire) ; M^{me} Georgette STUDER, professeur, Fribourg.

GE : M. Pierre HOLZER, maître de méthodologie, Collonge-Bellerive ; M^{me} Danielle BAUD, professeur, Jussy.

JB : M. Hugues PLOMB, instituteur, Boncourt ; M. Raymond HAEBERLI, maître secondaire, La Neuveville.

NE : M. Herbert PERRIN, instituteur, Peseux ; M^{me} Heidi DENEYS, professeur, La Chaux-de-Fonds.

VS : M. Gérard VERMOT, instituteur, Sion ; M. Henri MÉTRAILLER, professeur, Bluché-Randogne.

VD : M. Jean-Louis CORNAZ, instituteur, Lausanne ; M. Alain DÉRIAUX, maître secondaire, Baulmes.

CIRCE : M. André NEUEN-SCHWANDER, inspecteur d'écoles, Petit-Lancy.

M^{me} BAUD, puis M. HOLZER ont assumé la présidence de la sous-commission.

2. Objectifs de l'enseignement de la géographie

Les objectifs généraux de la connaissance de l'environnement, contenus dans le plan d'études de CIRCE I, sont considérés comme valables pour la 5^e et la 6^e, en tant qu'objectifs à long terme.

Les différentes études proposées conduiront l'enfant à :

- développer les langages fondamentaux et à utiliser tous les moyens de communication ;
- organiser son travail aussi bien individuellement que collectivement ;
- acquérir une méthode de travail et des techniques d'observation et d'analyse ;
- atteindre progressivement les objectifs spécifiques à la géographie : observer un paysage ; émettre des hypothèses ; mettre en évidence la caractéristique essentielle des secteurs observés et du paysage global ; établir des relations et des corrélations ; comparer ; passer progressivement de la réalité au croquis et à la carte ; localiser les phénomènes étudiés sur des cartes à grande et à petite échelle ; procéder à des recensements ; constituer des collections ; faire des synthèses ; maîtriser les notions géographiques contenues dans le programme.

3. Principes méthodologiques

L'observation directe et systématique du paysage étudié constitue le principe de base d'une approche méthodologique fondée sur la nécessité d'amener l'enfant à élaborer un système conceptuel correct et suffisant, afin qu'il parvienne à une véritable compréhension des phénomènes.

La complexité même d'un paysage impose des étapes dans l'analyse. L'enfant s'habituerà donc à relever des faits géographiques significatifs dont les relations sont clairement exprimées dans un espace restreint. Il sera conduit à établir, dans un premier temps, des relations entre deux — parfois trois — faits géographiques.

Ayant pris conscience de relations concrètes, l'enfant s'exercera à élaborer des synthèses partielles. Il devra alors faire appel, pour compléter les informations recueillies sur le terrain, à un matériel documentaire plus vaste et plus général.

Le passage de l'observation directe à l'observation indirecte constituera ainsi une étape transitoire, certes, mais d'importance fondamentale dans le processus de structuration de la personnalité.

En cours de 6^e année, le maître sera amené, selon les sujets choisis et leur éloignement, à faire étudier un ou plusieurs paysages par l'observation indirecte.

4. Programmes

4.1 Remarques préliminaires

— Le programme présenté s'inscrit dans la continuité des programmes CIRCE I : il propose des paysages caractéristiques de l'espace suisse. Certains d'entre eux appartiennent à nouveau à l'environnement proche de l'enfant. Toutefois, leur analyse mettra en évidence les principales relations existant entre les éléments du paysage considéré comme un ensemble.

— Les paysages proposés sont des espaces-types. On en trouve d'autres exemples que les maîtres peuvent exploiter, pour autant qu'ils atteignent les objectifs fixés par l'espace-type. La formulation précise de ces objectifs facilite leur travail.

— Le nombre des paysages à étudier au cours des deux années doit être limité parce que : la méthode d'étude préconise une pédagogie active fondée sur la recherche et la découverte personnelles ; le développement de l'enfant de 10 à 12 ans exclut la compréhension d'un espace aussi étendu et complexe que la Suisse.

— La richesse de chaque paysage permet éventuellement au maître de choisir, chaque année, un aspect différent sur lequel il attirera plus spécialement l'attention des élèves.

— Les paysages choisis illustrent : a) les trois grandes régions naturelles du pays ; b) deux espaces dans lesquels le facteur humain joue un rôle prépondérant : un espace urbain ; un espace industriel.

— Le paysage ne sera pas traité uniquement pour lui-même. Le maître s'efforcera de le faire situer dans le cadre régional et dans l'espace suisse puis de le faire comparer avec d'autres paysages semblables ou différents.

4.2 PAYSAGES PROPOSÉS

En favorisant le plus possible l'observation directe, étude de 5 paysages au moins, selon la répartition suivante :

en 5^e, le paysage situé dans la région naturelle où vit l'enfant : le paysage urbain ; en 6^e, un paysage de chacune des deux autres régions naturelles ; le paysage industriel.

Un espace restreint pris dans :

Jura

Chaines du Jura

Jura vaudois

Jura neuchâtelois

Jura bernois

Jura soleurois, argovien et bâlois

Plateaux du Jura

Franches-Montagnes (exemple développé)

Jura tabulaire

Jura tabulaire occidental (Ajoie)

Jura tabulaire oriental (BL, AG)

Jura tabulaire septentrional (Randen)

Alpes

Versant nord

Alpes de la Suisse centrale

Régions intérieures

Valais, une plaine, une vallée (exemple développé : le Val d'Hérens)

Engadine, une plaine, une vallée

Nord et centre des Grisons, une plaine une vallée

Versant sud

Tessin

Moyen-Pays

Régions agricoles

Région lémanique (exemple développé : le Gros de Vaud)

Bassin sud-occidental de l'Aar

Régions lucernoise, argovienne et zu richoise

Région du Rhin et de la Thur

Espace urbain

Une ville suisse : Biel, Martigny, Lausanne (exemple développé)

Espace industriel

Région des Trois-Lacs (exemple développé)

Zurich-Winterthour

Région bâloise

Région Bex-Monthey

Région de Marly (FR)

(*La classification de M. H. Guttersohn dans « Atlas de la Suisse », planche 7, a servi de base pour l'éventail proposé*)

4.3 PAYSAGES TYPES (exemples)

4.3.1 Paysage jurassien : plateau des Franches-Montagnes

4.3.2 Paysage alpin : val d'Hérens

4.3.3 Paysage du Moyen-Pays : Gros de Vaud.

4.3.4 Paysage urbain : Lausanne.

4.3.5 Paysage industriel : région des Trois-Lacs.

Légende :

○ Lieu d'observation

□ Objectifs de comportements

△ Objectifs de connaissances

Passages en caractères gras = synthèses

PAYSAGE JURASSIEN :

Plateau des Franches-Montagnes

L'élève prend conscience de la relation :

1. entre un type de relief et un type de climat

- Le Mont-Soleil (Les Bois 1124 : 565/223)
- Le Peuchapatte (Les Bois 1124 : 564/227)
- La Chaux-des-Breuleux (Chasseral 1125 : 569/230)
- L'arête des Somètres (Saignelégier 1104 : 564/232)
- La Vallée du Doubs ... Goumois (Saignelégier 1104 : 563/235)

L'élève est amené à :

- dégager les caractéristiques du relief ;

- mettre en évidence la caractéristique essentielle de chaque secteur observé et du paysage global ;

— dégager les caractéristiques du climat en effectuant des relevés météorologiques sur le terrain à différents endroits, relevés concernant : la température, la couverture nuageuse, les vents, la forme des précipitations ;

— comparer et compléter ces relevés météorologiques avec les moyennes des données climatologiques générales : température, précipitations, ensoleillement, nombre de jours de gel, vents dominants,

enneigement (durée/épaisseur) ;

— mettre en évidence les relations suivantes : la température diminue avec l'altitude ; les précipitations augmentent avec l'altitude.

L'élève est capable de :

- reconnaître ces différentes formes du relief : plateau, vallée fluviale ... versants, vallée sèche, combe-crêt, bassin fermé, doline, emposieu, sommet, arête, paroi, superposition de couches sédimentaires ;
- distinguer une roche : le calcaire.

2. entre un type de climat et la végétation

L'élève est amené à :

— compter, dans le secteur étudié, sur une surface donnée, le nombre d'essences d'arbres différentes ;

— calculer l'importance des feuillus, des conifères ;

— s'entretenir avec un spécialiste : des besoins de l'épicéa en eau, chaleur, sol ; des besoins des feuillus en eau, chaleur,

sol : de la destruction des forêts par des phénomènes climatiques ;

— comparer : des secteurs de végétation identique ; des secteurs de conditions climatologiques différentes.

L'élève est capable de :

- distinguer température minimum, maximum, positive, négative, moyenne, réelle ;

— distinguer les différentes formes de précipitations : pluie, neige, grêle, bruine, brouillard ;

— reconnaître les vents dominants ;

— reconnaître les étages de végétation : cultures, pâturages, forêts ;

— distinguer : prairie, pâturage, forêt naturelle, forêt artificielle.

3. entre un bassin fermé et une tourbière

○ La Chaux-des-Breuleux (Chasseral 1125 : 570/239)

L'élève est amené à :

— dégager les caractéristiques du relief ;

— observer la présence de l'eau sous différentes formes (mares, « gouilles », étangs, canaux de drainage, sol spongieux) ;

— déterminer la proportion sol sec - sol humide ;

— observer : la couleur de l'eau, la faune ;

— compter, dans le secteur étudié, sur une surface donnée, le nombre d'espèces végétales et déterminer leur importance relative ;

— comparer le type de végétation de la tourbière avec le type de végétation observé précédemment ;

— expliquer : la localisation de la tourbière dans le fond du bassin (dépôt de l'érosion glaciaire, imperméabilité, ...);

la présence de l'eau stagnante ; la croissance d'une végétation adaptée à un milieu marécageux ; la transformation sur place des végétaux qui déterminent la formation d'une roche : la tourbe.

L'élève est capable de :

— reconnaître : un bassin fermé, une tourbière, une doline, la tourbe ;

— distinguer : l'eau stagnante, l'eau courante.

4. entre les conditions naturelles et les activités humaines

○ Les Breuleux (Les Bois 1124 : 567/229) : scierie Chapatte

Muriaux (Saignelégier 1104 : 565/233) : village-rue

Goumois (Saignelégier 1104 : 563/235) : zone frontalière

La Chaux-des-Breuleux (Chasseral 1125 : 569/230) : habitat dispersé

Gares du Noirmont et Saignelégier (Saignelégier 1104 : 563/231 et 566/234) : réseau ferroviaire

Village de vacances de Montfaucon (Bellelay 1085 : 571/237) :

Ferme-centre équestre du Roselet (Sai-

gnelégier 1104 : 567/230) : centres touristiques

L'élève est amené à :

— observer et décrire les activités agricoles : plan de travail de l'agriculteur selon les saisons ; type de cultures et genre d'élevage ; cycle des cultures ;

— observer et décrire la ferme franc-montagnarde ; mettre en évidence ses fonctions particulières : recueillir l'eau de pluie ou de neige ; protéger du froid ; permettre de conserver le fourrage néces-

saire au bétail pendant la mauvaise saison ;

— observer et décrire les différentes formes d'habitat : habitat dispersé : la ferme isolée ; habitat semi-dispersé : le hameau ; habitat groupé : le village-rue.

L'élève est amené à :

— observer l'ensemble de l'entreprise (scierie Chapatte), de l'extérieur, puis, par groupes, sous conduite, le processus de fabrication : la matière première : essences indigènes, essences étrangères, cubage du bois, les modes de transport et

la manutention, les méthodes de fabrication : travail à la chaîne, automation ; les sources d'énergie, l'utilisation des déchets, les produits finis : poutres, planches, parquets ;

— classer la main-d'œuvre selon différentes caractéristiques : féminine, masculine, autochtone, étrangère, qualifiée, non qualifiée ;

— déterminer l'importance économique pour la région : de l'entreprise visitée ; des scieries (les situer dans l'industrie suisse du bois).

△ **L'élève est capable de :**

— distinguer : matière première, produit fini ; chaîne de fabrication, fabrication artisanale ; secteur de production, secteur d'entretien, secteur d'administration.

□ **L'élève est amené à :**

— observer et décrire les activités industrielles : répertorier les entreprises

selon le nombre des travailleurs ; classer les entreprises dans les différentes branches d'activité : horlogerie et branches annexes, mécanique, bois, divers ; classer les entreprises selon leur chiffre d'affaires ;

— expliquer la localisation des entreprises ; proximité des matières premières ; conditions climatiques particulières ; main-d'œuvre qualifiée ;

— déterminer leur importance relative dans l'économie régionale, suisse ;

— observer et décrire les réseaux de communications : dresser une carte du réseau ferroviaire et du réseau d'automobiles postales en tenant compte de la densité de la circulation (trafic régional, trafic frontalier) ; replacer cette carte dans le cadre national ; comparer avec d'autres zones frontalières du Jura (La Chaux-de-Fonds / col des Roches / col des Verrières) ;

— mettre en évidence l'importance re-

5. entre le type d'agriculture et l'occupation du sol

○ Le Peuchapatte (Les Bois 1124 : 564/227)

□ **L'élève est amené à :**

— analyser, sur la base du plan cadastral, les parcelles d'une propriété ;

— réaliser, à partir d'un document (photographie aérienne, plan d'une commune, carte) une carte schématique sur laquelle apparaîtront : pâturages, forêts, zones cultivées, prés ;

— relever les caractéristiques de la race

des Franches-Montagnes et son évolution actuelle ;

— établir l'horaire journalier d'un éleveur : en été, en hiver ;

— déterminer l'évolution de l'élevage bovin par rapport à l'élevage chevalin et la destination de ces deux types d'élevage ;

— relever les caractéristiques du pâturage communal ;

— mettre en évidence : l'importance de la surface consacrée à l'élevage par

lative des facteurs physiques, politiques, économiques ;

— décrire les différentes formes de tourisme : dresser une carte de l'équipement touristique (sport équestre, ski, pique-nique dominical) ;

— prendre conscience de la volonté de maintenir le tourisme dans des limites restreintes ;

— comparer le tourisme des Franches-Montagnes avec d'autres centres touristiques.

△ **L'élève est capable de :**

— reconnaître : la ferme franc-montagnarde ; sa structure : logement, locaux d'exploitation ; deux formes d'habitat rural : habitat groupé, habitat dispersé ; une activité relevant du secteur primaire, secondaire, tertiaire ; sur une carte, le réseau routier : autoroute, route, chemin ; sur une carte, le réseau ferroviaire : voie normale, voie étroite ; une frontière naturelle ; une frontière politique.

rapport à la surface consacrée à la culture ; la part des pâturages communaux dans la superficie totale des pâturages ; l'importance de l'élevage dans l'économie régionale ;

— comparer ce type d'agriculture à d'autres.

△ **L'élève est capable de :**

— distinguer : cheval de trait et cheval de course ; élevage bovin et élevage chevalin ; entreprise agricole et entreprise industrielle.

4.3.2.

PAYSAGE ALPIN : Val d'Hérens

L'élève prend conscience de la relation :

1. entre un agent de transformation, le glacier, et le relief

○ Glacier de Tsijore Nouva (Charnion 1346 : 602/096) : caractéristiques du glacier

Matterhorn 1347 (604/096) : caractéristiques de la vallée.

Evolène 1327 (604/099 et 604/098) : caractéristiques de la vallée.

□ **L'élève est amené à :**

— dégager les caractéristiques du glacier : cirque - névé (accumulation) ; lan-

gue (écoulement) ; crevasses - séracs - rimaye ; aspect du glacier en surface ; moraines ;

— dégager les caractéristiques de l'action du glacier : fond plat - versants : vallée en U ; verrou ; moraines latérales ; blocs erratiques ;

— mettre en évidence : l'érosion glaciaire ; le transport glaciaire ; l'accumulation glaciaire ;

2. entre un agent de transformation, le torrent, et le relief

○ Satarma (Evolène 1327 : 604/100)

□ **L'élève est amené à :**

— dégager les caractéristiques du torrent et de ses différentes parties : bassin de réception ; chenal d'écoulement ; cône de déjection ;

— mettre en évidence : l'érosion (bassin de réception) ; le transport (chenal d'écoulement) ; la rupture de pente et l'accumulation (cône de déjection) ;

— comparer cet appareil torrentiel à d'autres plus importants (vallée du Rhô-

ne, Chamoson, Aproz, Coire, Linthal, Silvaplana).

△ **L'élève est capable de :**

— reconnaître : un bassin de réception ; un chenal d'écoulement ; un cône de déjection.

3. entre la nature du sol, l'altitude et la végétation

- Arolla (Matterhorn 1347 : 603/097) : caractéristiques de la nature du sol

□ L'élève est amené à :

- dégager les caractéristiques : du sol : épaisseur, couleur, dureté, consistance, origine ; de la roche-mère : épaisseur, couleur, dureté, consistance ; des différents couverts végétaux : nombre, hauteur, variété ;
- distinguer les différents étages de végétation : forêt, buissons, prairie, absence de végétation ;
- dégager les caractéristiques du climat : température (calcul de moyennes) ; couverture nuageuse ; vents ; forme des précipitations (relevés faits à différents

endroits et à différentes altitudes : vallée, versant nord, versant sud) ;

— comparer et compléter ces relevés météorologiques avec les moyennes des données climatiques générales : température, précipitations, ensoleillement ; nombre de jours de gel ; vents dominants ; enneigement (durée/épaisseur) ;

— mettre en évidence : la relation entre la nature du sol et la roche-mère ; la relation entre la nature du sol et la végétation ; la relation entre la couverture végétale et l'altitude ; la relation entre : la température et l'altitude ; les précipitations et l'altitude ; la durée de l'ensoleillement et l'exposition ;

— comparer cet espace avec des espaces d'autres régions naturelles.

△ L'élève est capable de :

- distinguer : sol et roche-mère ;
- reconnaître : la structure d'une moraine ; les étages de végétation ; un arole ;
- distinguer : température minimum, maximum, positive, négative, moyenne, réelle ;
- distinguer les différentes formes de précipitations : pluie, bruine, grêle, neige, brouillard ;
- reconnaître les vents : vent de montagne, vent de vallée, fœhn.

4. entre le relief, le climat et l'habitat

- Les Haudères (Evolène 1327 : 605/104) : village
- Satarma (604/100) : hameau
- Tchijorenouve (Matterhorn 1347 : 603/097) : maison d'alpage
- Pramousse (Evolène 1327 : 604/099) : verrou glaciaire
- Villa - La Sage - La Forclaz (606/104-105) : replat

□ L'élève est amené à :

— dégager les caractéristiques de l'habitat : village, hameau, habitat dispersé ; au village : maison d'habitation : aménagement interne ; grenier : grange, écurie ; au mayen : chalet d'alpage ; situation de l'habitat : pente ou replat, adret, ubac ;

— mettre en évidence la relation entre : l'altitude et l'habitat ; l'habitat et les for-

mes du relief : cône de déjection ; verrou ; replat ; l'habitat et l'exposition.

△ L'élève est capable de :

- distinguer : l'habitat groupé de l'habitat dispersé ; l'habitat temporaire de l'habitat permanent ; le versant au soleil (adret) du versant à l'ombre (ubac).

5. entre les conditions naturelles et les activités humaines

- Evolène | villages
- Les Haudères |

□ L'élève est amené à :

— dégager les caractéristiques des activités agricoles : cultures : types de cultures ; plan de travail selon les saisons ; cycle de cultures ; évolution des cultures ; élevage : les genres d'élevage : bovin/ovin/caprin et leur évolution ; la transhumance ; relever les caractéristiques de la race d'Hérens ;

— dégager les caractéristiques des activités artisanales : travail du bois, tissage ;

— prendre conscience de l'artisanat local à l'occasion de : visite de bazars, interview d'un sculpteur sur bois, visite d'un atelier de tissage, visite du Musée local des Haudères (Musée Georges), visite d'une menuiserie de meubles rustiques ;

— décrire les différentes formes de tourisme : hivernal, estival ;

— dresser l'inventaire des structures d'accueil (hôtels, pensions, chambres privées, campings, colonies, ...) ;

— se renseigner auprès d'un guide sur : les promenades et les excursions en haute montagne ; l'importance du tourisme dans ses activités ; le genre d'activités qu'il exerce selon les saisons ;

— comparer la population : en période touristique, en morte saison ;

— évaluer les relations entre l'emploi et le tourisme : nombre et origine des personnes employées ;

— mettre en évidence : l'importance de l'élevage dans l'économie régionale ; le déplacement des troupeaux selon les saisons ; l'extension de l'élevage du mouton (production de laine) par rapport au tis-

sage ; la relation entre l'artisanat et l'activité principale des habitants ; l'importance du tourisme dans l'économie régionale ;

— comparer l'économie de cette vallée avec celle de vallées semblables ou différentes.

△ L'élève est capable de :

— distinguer : l'élevage bovin de l'élevage ovin ; l'élevage de boucherie de l'élevage laitier ; l'élevage sédentaire de l'élevage transhumant ; la race d'Hérens d'une autre race ;

— une activité artisanale d'une activité industrielle ; un produit artisanal d'un produit industriel ;

— la saison touristique de la morte saison ; le tourisme de week-end du tourisme familial et du tourisme sportif (alpinisme).

4.3.3.

PAYSAGE AGRAIRE DU MOYEN-PAYS :

Le Gros-de-Vaud

L'élève prend conscience de la relation :

1. entre les types d'élevage et de cultures et l'utilisation du sol

- Exploitation agricole de W. Walter Hirschi, Sognens

□ L'élève est amené à :

— compter et classer le cheptel selon

différents critères : espèces, races, âge ;

— dégager les caractéristiques de l'éle-

vage : stabulation, affouragement, destination ;

— recenser les diverses utilisations du sol : forêts, prairies permanentes, prairies artificielles, terres ouvertes, cultures fourragères, céréalières, sarclées ;

— prendre conscience de la rotation des cultures : assolement ;

— établir un lien entre la production animale, les récoltes et l'utilisation du sol.

△ L'élève est capable de :

— reconnaître les caractéristiques d'une agriculture intensive : rendement élevé, conséquence de l'emploi d'engrais, de semences et d'espèces sélectionnées ;

— distinguer l'élevage laitier de l'élevage de boucherie ;

— distinguer les terres ouvertes des prairies ;

— distinguer les cultures consommées directement à la ferme des cultures destinées à la vente.

2. entre l'utilisation du sol, la main-d'œuvre et l'équipement mécanique

□ L'élève est amené à :

— se renseigner auprès du paysan sur les différentes machines qu'il utilise, sur leur fonctionnement, sur le travail qu'elles accomplissent, sur leur âge, sur leur prix ;

— réaliser des photographies de quel-

ques-unes des machines actuellement utilisées ;

— recenser et classer les différentes machines, en fonction des critères suivants : contraintes topographiques, fréquence d'utilisation dans le temps et dans l'espace, conditions de propriété (privée, collective) ;

— évaluer la main-d'œuvre et le temps

gagnés grâce à l'emploi de la machine ;

— dégager les caractéristiques d'une agriculture mécanisée : efficacité du travail, investissement élevé, nécessité d'un secteur d'entretien.

△ L'élève est capable de :

— distinguer les travaux agricoles mécanisés des travaux non mécanisés.

3. entre le type d'agriculture et les bâtiments

□ L'élève est amené à :

— différencier les bâtiments et les emplacements fonctionnels : habitations, étables, hangars, garage, fosse à purin, tas de fumier ;

— inventorier les voies d'accès conduisant à chaque bâtiment, en distinguant la structure et l'emploi ;

— déterminer les moyens d'alimentation en eau potable ;

— dégager les caractéristiques et l'utilité des divers bâtiments : surface, volume, date de construction, orientation, matériaux utilisés, ouvertures, chauffage, aération ;

— localiser ces divers bâtiments et emplacements et découvrir la cause de cette localisation.

△ L'élève est capable de :

— distinguer les différents types de bâtiments agricoles, en fonction de leur utilisation.

4. entre le type d'agriculture et la vie du paysan

□ L'élève est amené à :

— se renseigner auprès du paysan : sur son calendrier : horaire journalier, rythme saisonnier des travaux, moments de liberté : loisirs, vacances ; sur ses activités complémentaires : gestion du do-

maine, entretien des machines, bûcheronnage ; sur sa formation et les diverses possibilités offertes aux agriculteurs dans ce domaine : expérience familiale, école d'agriculture, recyclage ;

sur les conditions d'exploitation d'un

domaine familial, en région d'agriculture mixte (céréales, élevage).

△ L'élève est capable de :

— établir l'horaire d'une journée de travail du paysan et la décrire ;

— distinguer les temps forts de l'activité annuelle.

5. entre un agent d'érosion (le cours d'eau), la nature et la roche et le modelé de la vallée

○ Bord de la route (La Sarraz 251 : 543, 350/169) : regard vers la vallée

— évaluer l'importance du cours d'eau et sa pente ;

□ L'élève est amené à :

— identifier une forme particulière de relief : la vallée, profondeur, forme, couverture végétale des versants ;

— différencier, dans la falaise, deux types de roches et en prélever un échantillon ;

— dégager un lien entre la rivière,

agent d'érosion, les roches, objets d'érosion, et la vallée, résultat de l'érosion.

△ L'élève est capable de :

— distinguer une vallée fluviale d'un autre type de vallée ;

— reconnaître une roche : la molasse

6. entre le paysage agraire, ses limites et le type d'agriculture

○ Le Réservoir (La Sarraz 251 : 541,900/168,800)

comparer ses limites topographiques et administratives ;

□ L'élève est amené à :

— distinguer les différents types d'utilisation du sol : villages, vergers, champs, prairies, forêts ;

— identifier un territoire communal et

— dégager les caractéristiques de ce type de paysage agraire : habitat groupé au centre d'un territoire divisé en zones concentriques : village, vergers, champs, forêts ;

— le comparer à un paysage semblable à des paysages différents.

△ L'élève est capable de :

— distinguer : un paysage de champs ouverts d'un paysage herbager, un habitat groupé d'un habitat dispersé, un village en tas d'un village-rue.

PAYSAGE URBAIN : Lausanne

L'élève prend conscience de la relation :

1. entre la topographie, la fondation et le développement de la ville

- Gare, Petit-Chêne, Montbenon-Saint-François, place Pépinet, rue Centrale, Riponne, Tunnel, Cité (tour ou parvis de la cathédrale), esplanade supérieure du château, pont Bessières

□ L'élève est amené à :

- dégager les caractéristiques topographiques de l'espace construit : une butte nolassique, une colline allongée surmontant la gare d'environ 50 m, la moraine de Bourg, une vallée principale, une vallée affluente et leur point de confluence : vallée du Flon et vallée de la Louve, une rive de lac bien exposée au sud, l'adret émanique :

— dégager les caractéristiques des bâtiments : âge, matériaux, forme, dimensions ;

— comparer les bâtiments et les classer chronologiquement ;

— prendre conscience de leur distribution dans l'espace urbain en dressant une carte d'un quartier de la ville ;

— comparer cette carte avec une carte d'autres quartiers, de la ville ;

— mettre en évidence : la présence d'un noyau ancien lié à une position de site défensif : les différents stades de développement et les différents types de bâtiments en fonction du relief ;

— comparer ce site avec d'autres sites urbains semblables (Bâle) et différents (Fribourg, Berne, Genève).

△ L'élève est capable de :

— classer des bâtiments en trois catégories : construits avant l'apparition du chemin de fer (1850), construits jusqu'au milieu du XX^e siècle, construits dans la seconde moitié du XX^e siècle ;

— reconnaître sur la carte : un secteur construit avant 1850, la vieille ville ;

— y distinguer un quartier de villas individuelles d'un grand ensemble ;

— reconnaître dans un paysage urbain : une colline, une vallée fluviale, une confluence.

2. entre un nœud de voies de communication et le développement et l'importance de la ville

- Gare, gares du métro, pont Bessières, Grand-Pont, rues Centrale, Valentin, Tivoli, avenues du Léman, d'Echallens

ments ; les grands axes du réseau ferroviaire : Vallorbe-Simplon (France-Italie), Genève-Berne ; le tracé du réseau autoroutier ;

— comparer la carte du développement de la ville et celle des voies de communication ;

— prendre conscience : que les axes de circulation relient la ville à son arrière-pays et à l'étranger ; que Lausanne est située à un carrefour important : axe NW/SE, axe W/E ; du développement de la ville le long des voies de communication ;

— comparer la relation entre les voies de communication et le développement de la ville de Lausanne avec celles de Zurich, de Berne, de Bâle, ...

— compléter la maquette avec les voies de communication.

△ L'élève est capable de :

— distinguer un axe autoroutier d'une route, un axe routier d'une rue secondaire ;

— reconnaître : un nœud ferroviaire ; une situation de carrefour ; et préciser les régions reliées.

3. entre les types de constructions, leur distribution et leurs fonctions

- Petit-Chêne, gare du Flon, rue Centrale, rue de Bourg, Cité

bâtiments en fonction de leur utilité ;

— cartographier leur distribution ;

— comparer cette carte avec celles faites : pour d'autres rues ; pour le quartier ;

— dégager les caractéristiques fonctionnelles des quartiers de la ville ;

— dresser une carte représentant les différents secteurs d'activité et préciser les caractéristiques fonctionnelles de la ville ;

— comparer les caractéristiques fonctionnelles de la ville de Lausanne avec celles d'autres villes.

△ L'élève est capable de :

— distinguer les secteurs : résidentiel, commercial, administratif, culturel, industriel, d'un quartier, d'une ville ;

— reconnaître sur une carte certains secteurs caractéristiques.

4. entre les activités humaines et le développement de la ville

- Le Signal (Lausanne 1243 : 538/153) Sorties d'usines : Renens-Prilly, Terrasse Tour Bel-Air, Place Saint-François

— distinguer les usines anciennes et nouvelles ;

— discerner les immeubles locatifs et les centres commerciaux contemporains des différentes usines ;

— dégager un lien entre le développement industriel, l'augmentation de la population et l'extension de la ville ;

4.2. commerce et création d'activités nouvelles

— déterminer l'origine des produits de consommation, en identifier les producteurs ;

— classer les divers types de producteurs selon les produits qu'ils offrent et selon l'éloignement par rapport au centre de la ville ;

4.1. industrie-main-d'œuvre

□ L'élève est amené à :

— repérer les quartiers industriels :

— déterminer les différents moyens de transport des marchandises d'après les critères précédents ;

— dresser une liste des métiers se rapportant au transport et à la vente des marchandises ;

— reconnaître des locaux commerciaux non ouverts au public, en citer les activités ;

— repérer les établissements bancaires, les compter ;

— se renseigner sur les services rendus par les banques ;

— reconnaître les activités intermédiaires entre la production d'une marchandise et sa mise sur le marché ;

4.3. *nombre et diversité des centres commerciaux et importance de la population*

— recenser les centres commerciaux, en discerner les caractères particuliers, les classer ;

— cartographier les observations précédentes ;

— comparer avec des observations identiques sur d'autres villes ;

— discerner le lien qui existe entre le nombre, la diversité des centres com-

merciaux et l'importance de la population.

△ **L'élève est capable de :**

— reconnaître les éléments visibles du développement d'une ville : nouvelles usines ; nouveaux immeubles ; nouveaux centres commerciaux ;

— distinguer une diversification des activités humaines liée au développement de la ville ;

— reconnaître les éléments humains du développement d'une ville : activités diversifiées : production, commercialisation, administration, recherche ; importance de la population.

5. entre la localisation des lieux de travail et le déplacement de la population

○ Gare de Lausanne, La Sallaz, place Saint-François.

□ **L'élève est amené à :**

— recenser les lieux de travail et les divers moyens de transport y conduisant ;

— évaluer à des moments différents : le nombre des trains entrant en gare, le nombre de voitures circulant au carre-

four de La Sallaz, le nombre des bus passant par la place Saint-François ;

— distinguer les catégories de voyageurs : touristes, travailleurs manuels, étudiants, employés ;

— déterminer les heures de pointe et le sens des déplacements quotidiens de population ;

— comparer cette situation avec celle d'autres villes.

△ **L'élève est capable de :**

— situer sur une carte thématique les axes et les lieux d'aboutissement des déplacements quotidiens de la population ;

— distinguer dans la circulation de la ville les heures de pointe des heures creuses.

6. entre la ville, centre d'attraction, et sa région

○ Ville de Lausanne

□ **L'élève est amené à :**

— reconnaître, classer et compter les établissements scolaires du niveau secondaire et du niveau supérieur ;

— établir une liste des centres de recherche et des expositions scientifiques ;

— inventorier les théâtres, salles de concerts, maisons de la culture, musées,

galeries d'art, cabarets, maisons de jeunes, discothèques ... ;

— cartographier ces renseignements et comparer ces résultats à ceux d'autres villes ;

— se renseigner à l'Office du tourisme sur les spectacles en cours, les manifestations sportives, commerciales, les congrès ... ;

— apprécier l'origine et le nombre des participants à ces manifestations ;

— prendre conscience de l'attrait exercé par le développement culturel de la ville.

△ **L'élève est capable de :**

— reconnaître les centres culturels et manifestations propres à une ville de grande importance.

7. entre la ville, capitale régionale, et sa région

○ Ville de Lausanne

□ **L'élève est amené à :**

— établir une liste des principaux centres administratifs situés en ville ;

— les classer : en organismes : inter-

nationaux, fédéraux, cantonaux, communaux, privés ;

— cartographier ces résultats et les comparer à ceux d'autres villes ;

— évaluer le nombre de personnes employées dans les différents centres ;

— prendre conscience de la centralisa-

tion en ville de services administratifs intéressant une région.

△ **L'élève est capable de :**

— reconnaître si un problème relève de l'administration communale, cantonale ou fédérale.

4.3.5.

PAYSAGE INDUSTRIEL :

Région des Trois-Lacs

L'élève prend conscience de la relation :

1. entre l'activité industrielle d'une entreprise et l'économie d'une région

○ Ebauches S.A., à Marin, Derby Swissonic

□ **L'élève est amené à :**

— distinguer les trois secteurs de l'en-

treprise : production, administration, recherche ;

— évaluer leur importance relative : main-d'œuvre, surface occupée, investissements ;

— prendre conscience des activités spécifiques :

— de la production : matières premières (nature, origine, conditionnement, quantité, coût) ; parc des machines (pro-

venance, fonctions, rendement, coût) ; énergie (sources, nature, quantité, prix, transport, évolution de la consommation) ; main-d'œuvre (origine, qualification, formation, spécialisation, mobilité, composition : direction, cadres, ouvriers hommes/femmes, Suisses/étrangers, classes d'âge) ; organisation du travail (division du travail ; conditions : espace, bruit, sécurité, salubrité, horaire, relations hiérarchiques) ; produit terminé (nature, quantité, valeur, évolution, distribution) ; — de l'administration : étude du marché ; planification de la production ; gestion ; informatique ; main-d'œuvre (cf. production) ;

— de la recherche : raisons d'être, face aux impératifs du marché mondial ; objectifs ; organisation du travail ; main-d'œuvre (cf. production) ; relations avec des instituts de recherches, des universités ;

— mettre en évidence : l'insertion de l'entreprise dans la vie locale et régionale : relation entre l'implantation de l'entreprise et l'évolution démographique de la localité ; évolution des secteurs d'activité dans la localité ; besoins nouveaux en équipements collectifs ; prestations sociales : logements, crèches, garderies, caisses de retraite, de secours, formation per-

manente, loisirs ; attraction exercée par l'entreprise : le rôle et la spécificité de l'entreprise par rapport au groupe industriel ; le rôle et l'importance du groupe dans l'industrie horlogère ; la place de l'industrie horlogère dans l'économie régionale, nationale.

△ L'élève est capable de :

- reconnaître les secteurs de la production : production - administration - recherche ;
- reconnaître le stade initial et le stade final de fabrication du produit, dans l'entreprise.

2. entre la transformation d'un paysage rural et l'industrialisation

- Bielersee 1145 : 570 500/211 800

□ L'élève est amené à

— déterminer les modifications du paysage en comparant des cartes au 1 : 25 000 (édition 1952 et dernière édition), ainsi qu'un plan cadastral avant et après les améliorations ;

— localiser l'implantation des fermes de colonisation en fonction du remaniement (concentration des parcelles) ;

— analyser les activités d'une ferme de colonisation et les comparer avec celles d'autres entreprises agricoles ;

— localiser l'implantation des différentes industries et déterminer leurs activités ;

— énumérer les facteurs favorables à leur implantation : voies de communication et leur insertion dans le réseau suisse/européen ; matières premières ; zone s'inscrivant naturellement dans l'axe d'aménagement industriel du pied du Jura ;

— reconnaître les zones industrielles, agricoles, viticoles, d'habitation, de détente, de réserves naturelles qui composent le paysage ;

— prendre conscience de la nécessité de réaliser un équilibre entre ces zones par l'aménagement du territoire.

△ L'élève est capable de :

- distinguer une zone industrielle d'une zone agricole ;
- reconnaître, à l'aide de plans ou de cartes, une zone où le remaniement parcellaire a été effectué ;
- dégager les principaux facteurs favorables à l'activité industrielle ;
- établir et interpréter, à partir de données numériques, la courbe d'évolution d'une population.

3. entre le relief, l'hydrographie et la régulation des eaux

- Signal du Mont-Vully (Murten 1165) Bielersee 1145 : 572 050/206 500

□ L'élève est amené à :

— dégager les caractéristiques du relief (région plate, dunes, collines) ;

— observer et décrire les éléments constitutifs du sol (tourbe, sable) ;

— dégager les caractéristiques de l'hy-

drographie (niveau des lacs, débit, régime) ;

— mettre en évidence : le très faible écoulement des eaux et la présence d'une nappe phréatique affleurante ; l'action des hommes sur le paysage, par la comparaison entre des documents antérieurs à la correction des eaux du Jura et l'état actuel ; les causes de cette action (lutte contre les inondations, aménagements des terrains, assainissement de la région).

△ L'élève est capable de :

- reconnaître une zone fortement aménagée par l'homme d'une zone peu aménagée ;
- reconnaître un terrain alluvial et un terrain d'origine organique ;
- distinguer un cours d'eau naturel d'un cours d'eau aménagé ;
- établir et interpréter, à partir de données numériques, la courbe du débit d'un cours d'eau (régime).

4. entre les conditions naturelles et les activités humaines

- Bielersee 1145 : 574 700/207 010 Coopérative agricole VLG à Ins

□ L'élève est amené à :

— constater la présence de cultures maraîchères, céréalier, betteravières ; de terrains non cultivés ;

— établir une carte de la répartition de ces cultures ; l'expliquer en fonction de

la nature du terrain, de sa configuration, du regroupement des parcelles ;

— prendre connaissance du programme de travail annuel d'une entreprise maraîchère et des conditions particulières pour la production de légumes non traités ;

— mettre en évidence : la présence de nombreux chemins vicinaux et de canaux, liée à l'exploitation des terres cultivées ; le rôle et le fonctionnement de la

coopérative agricole : achat des produits de la région ; conservation ; conditionnement et expédition ; distribution en Suisse.

△ L'élève est capable de :

- distinguer cultures maraîchères et cultures sarclées ;
- établir le cheminement d'un produit agricole, du producteur au consommateur.

5. Moyens d'enseignement

Les objectifs spécifiques de la géographie nécessitent la mise à la disposition des élèves de moyens particuliers.

Objectifs

Observer un paysage.

Passer de la réalité au croquis et à la carte, de l'observation directe à l'observation indirecte, localiser les phénomènes étudiés.

Procéder à des recensements, comparer, établir des relations et des corrélations, faire des synthèses, constituer des collections.

Développer les langages fondamentaux, organiser le travail, acquérir une méthode de travail et des techniques.

Ces moyens seront, dans une large mesure, communs à toutes les disciplines enseignées et constitueront un équipement de base de classe ou d'école.

Moyens à disposition de la classe

Jumelles.

Instruments de mesure météorologique.

Matériel pour l'étude du sol (marteau de géologue, bêche américaine, loupe).

Appareil photographique, pellicule.

Photographies aériennes.

Cartes au 1 : 25 000 et au 1 : 50 000.

Plans cadastraux.

Cartes thématiques générales.

Boussole.

Matériel permettant de réaliser une maquette.

Diapositives, films, cassettes et matériel de projection.

Relevés climatologiques, données économiques, démographiques, etc., ouvrages de référence, d'identification, matériel d'enregistrement.

Matériel de l'élève

L'élève reçoit, pour chaque paysage étudié, un dossier contenant : feuilles blanches, quadrillées, millimétrées, calques ; documents photographiques ; fragments de cartes ou de plans ; fiches documentaires ; fiches-guides d'enquêtes.

L'élève complète ce dossier et les collections entreprises, par des apports personnels ou de groupe.

**BANQUE VAUDOISE
DE CRÉDIT**

**Toutes opérations
bancaires**

SIÈGE :
LAUSANNE

SUCCURSALE :
YVERDON

**20 agences
dans le canton**

Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

A la porte de Lausanne, le **Gros-de-Vaud** offre une région idéale au tourisme pédestre

Plus de 70 itinéraires balisés au départ de notre ligne !

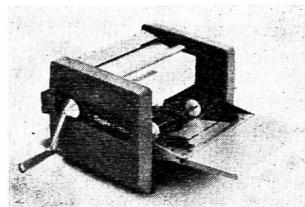
Duplicateurs à encre, à alcool, thermocopieurs, rétroprojecteurs, photocopieurs (Fr. — 12 / copie), tous accessoires y relatifs aux prix de toute concurrence !

C ENFIN UN APPAREIL

**C ENTIÈREMENT
AUTOMATIQUE-
MANUEL !**

T Le 8^e modèle...

O (plus d'erreur d'emploi possible).



Pour la Suisse romande :
Pierre EMERY, 1066 EPALINGES / Lausanne, tél. (021) 32 64 02.
Vente - Livraisons - Entretien

Lecture du mois

Comment j'ai traversé en solitaire le bassin d'Arcachon

1 Cette fois, ça y est, c'est le grand départ. Hier encore, la météo
2 annonçait de légères pluies en fin d'après-midi et quelques rafales orageuses,
3 ce qui m'a poussé à retarder mon départ, mais ce matin le temps est avec moi :
4 un beau soleil de juin, un vent d'est de force 2 et pas le moindre nuage en vue.
5 Un instant je me recueille pour remercier le Seigneur de m'accorder d'aussi
6 bonnes conditions de voyage, puis je me relève et c'est avec quelque crainte
7 que je regarde le mince rivage du cap Ferret perdu à plus de 4 km de Pyla d'où
8 je compte partir. N'est-ce pas une folie téméraire, une aberration, d'entre-
9 prendre cette traversée ? Ma modestie naturelle me le suggère, mais il est trop
10 tard pour reculer. Si j'agissais ainsi, j'aurais l'impression de vivre aux
11 côtés d'un lâche. Une foule curieuse est venue assister à mon départ. (...)

Deuxième minute.

12 J'ai déjà soif. Cela me vaut un premier sujet d'inquiétude. Ai-je
13 bien été prudent en n'emportant qu'une réserve de cent litres d'eau et une seule
14 caisse de whisky ? Sur la terre ferme, cela me paraissait beaucoup, maintenant
15 cela me paraît bien peu. (...)

Troisième minute.

16 A dix mètres de la jetée, je dois affronter le premier danger de mon
17 voyage. Il faut éviter la pinasse de 15 m amarrée à un corps mort à l'endroit
18 où le courant est le plus violent. (...)

Dix-huitième minute.

19 Un coup de gîte assez imprévu me dit que le vent vient de forcir. Il
20 faut agir vite et sans perdre son sang-froid. Je donne du mou à la balancine,
21 vérifie la filière qui vient d'arracher l'embase d'un chandelier, je raidis les
22 écoutes pour empêcher le halebas de battre au roulis, il me faut désendrailler
23 la capette si je ne veux pas voir mes palisses se prendre dans les droules au
24 risque de dépenater les escrielles des écubés. (...)

Vingt-neuvième minute.

25 La situation devient de plus en plus critique. Je sens mon estomac
26 se nouer sous l'effet de l'inquiétude et j'en arrive à avoir le mal de mer par
27 une mer étale. Un comble ! Je dois être à 400 m de la rive du cap Ferret, à
28 400 m du but, mais à plus de 4 km de l'endroit où je devais aborder. (...)

Quarante-deuxième minute.

29 ... Il file à plus de dix nœuds vers l'Atlantique, droit vers les
30 passes dont je puis déjà entendre le grondement déferlant, un véritable fracas
31 de trains lancés à toute allure les uns contre les autres. Ce que j'entends me
32 donne froid dans le dos. Ce que je vois m'inonde de sueur : l'horizon devant moi
33 n'est plus que vagues et eau à perte de vue et cet horizon est barré par des
34 torrents d'écume que brassent d'énormes lames arrivant en fin de course sur les
35 hauts fonds. Les passes..., cela signifie que je vais les passer.

Quarante-cinquième minute.

36 Au secours ! E pericoloso s'porgersi ! Help ! Nicht rauchen ! Larguez
37 les amarres ! No smoking ! Pelouse interdite ! Viva la muerte ! Attention,
38 virage dangereux ! Hissez les voiles ! Ralentir : travaux ! Défense d'entrer !
39 Sortie de secours ! No trespassing ! Chien méchant ! Sens interdit ! Achtung !
40 Verboten ! Baignade dangereuse ! Plage non gardée ! Danger de mort !

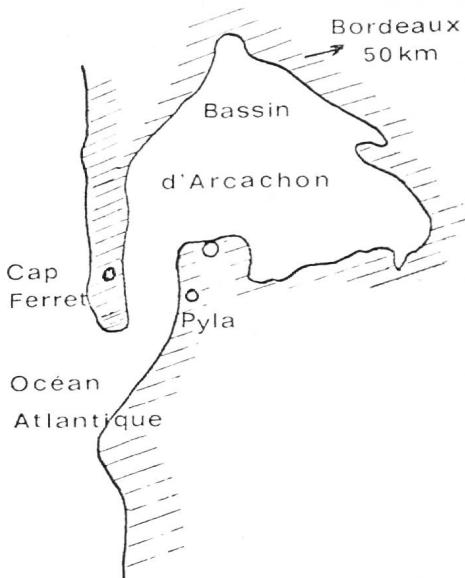
Quarante-septième minute.

41 Les premiers bouillons d'écume atteignent de plein fouet l'étrave
42 du « Tabarly ».

Quarante-huitième minute.

43 Maman !!!

Jacques STERNBERG
A la dérive en dériveur - « Idée fixe », Julliard.



QUESTIONNAIRE

- 1 Lis le journal de bord de ce navigateur. Si tu ne comprends pas tous les mots, cela n'a pas beaucoup d'importance : l'auteur aime jouer avec le langage.
- 2 Résume chaque « minute » de ce voyage avec le moins de mots possible, un seul si tu le veux.
- 3 Dessine le parcours sur le croquis.
- 4 a) Que fait le navigateur au cours de la 18^e minute ?
b) Quel langage utilise-t-il ?
- 5 « 45^e minute » : a) Ajoute une expression du même genre.
b) Si tu devais illustrer cet épisode, quel signal de circulation choisirais-tu ? Dessine-le.
- 6 Illustré la dernière minute par le croquis **le plus simple**.
(Concours.)
- 7 Les six premiers paragraphes commencent ou finissent par des points de suspension ; ce sont des extraits. En voici six autres que tu attribueras à chacune des minutes concernées.
 - A) Pour la nourriture, j'ai moins de souci à me faire. Je dois bien avoir 500 kg de vivres au fond de la cale.
 - B) Je n'ai jamais vu une côte aller si vite.
 - C) ... car elle risque toujours de débâcher une des fourlingues...
 - D) Mais à cet endroit, le courant a la force d'un torrent de montagne et je manque la dernière langue de sable à quelques mètres près.
 - E) Je regarde mes filles et je ne peux m'empêcher de me dire que je regarde peut-être la dernière fois deux petites orphelines.

F) Mais tout se passe bien, je manœuvre avec prudence et laisse l'obstacle à bâbord.

8. a) Relève tous les effets comiques du texte.
b) Souligne en rouge le comique de **situation**, en bleu le comique de **langage**.

9. Résume cette histoire en éliminant tous ces éléments comiques (10 lignes au plus).

QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES :

L'échelle de Beaufort (extraits). **Calme** : force 0. **Légère brise** : force 1 à 3, vagueslettes, vitesse 2 à 18 km/h. **Brise modérée** : force 4 à 7, vagues, vitesse 19 à 60 km/h. **Coups de vent** : force 8 à 10, lames, embruns, vitesse de 60 à 105 km/h. **Tempête** : force 11-12, énormes lames, visibilité très réduite, vitesse : plus de 105 km/h.

Vitesse des bateaux : 1 nœud = 1 mille à l'heure, soit 1852 m à l'heure, ou 30,86 m en une minute.

POUR LE MAÎTRE

À la veille des vacances, nous vous proposons un texte pétillant de fantaisie et d'humour.

Intentions pédagogiques

Rendre les élèves sensibles à l'humour de ce texte, humour de situation et de style.

Objectifs

À la fin de cette étude, les élèves seront capables de

— caractériser par une expression chacune des minutes du journal de bord du « Tabarly ». (Et c'est parti ! Première inquiétude. Premier danger...) :

— replacer dans leur contexte des extraits annexés ;

— rédiger le compte rendu **objectif** de

La page de l'élève (recto : texte de J. Sternberg ; verso : croquis du Bassin d'Arcachon et questionnaire) est à disposition chez J.-L. Cornaz, Longeraie 3, 1006 Lausanne au prix de 18 ct. la feuille. Cette lecture du mois est la dernière de l'abonnement 1975-76 ; il est possible de s'abonner pour le nouvel exercice (septembre 1976 à juin 1977) pour un nombre donné d'exemplaires à 13 ct. la feuille.

l'histoire (sans humour et sans passion) :

- reconnaître dans le texte a) les situations comiques ; b) les tournures qui donnent à ce journal son ton humoristique ;
- rédiger le journal d'un événement vécu, sur divers tons.

Démarche proposée

Préalables

1. Evocation de Tabarly, ou d'un autre navigateur solitaire (Alain Gerbault, Bombard...).

2. Observation d'un voilier (vocabulaire de base, principes de navigation, principaux comportements d'un voilier en mer: tangage, roulis, gîte, etc.).

3. Situer Arcachon, le bassin (huîtres), le chenal, les passes, les bancs de sable, la pinasse (barque typique de l'endroit), etc.

4. Observer un extrait de l'échelle de Beaufort.

Etude du texte

5. Lecture expressive du texte par le maître, qui prend ici une importance toute particulière.

6. Réponses individuelles au questionnaire, et exploitation.

Rédaction

Le journal : une matinée d'écolier, la traversée d'un carrefour, sur un ton sérieux, tragique, enjoué, comique...

Un court récit dans un jargon quelconque (voir la chanson de Pierre Perret : La photo).

Quelques renseignements complémentaires

Tabarly

Tabarly est sûrement l'outil le plus per-

fectionné qui ait jamais été mis au service d'un bateau. Ce n'est pas à proprement parler un amoureux de la mer, mais la mer est l'élément idéal pour se régaler avec un bateau. Des bateaux, il en dessinait déjà à l'école en rêvant pendant les cours d'anglais ; il continue à en dessiner et il vit avec, dedans, dessus. Les bateaux, c'est son train électrique à lui, son idéal, sa passion, sa vie. Mais dans ces quatre-vingt-cinq kilos de muscles entièrement profilés pour l'effort à bord se cache l'âme la plus pure, la plus simple que je connaisse.

*Hubert Wayatte,
Le cloche cœur - Laffont.*

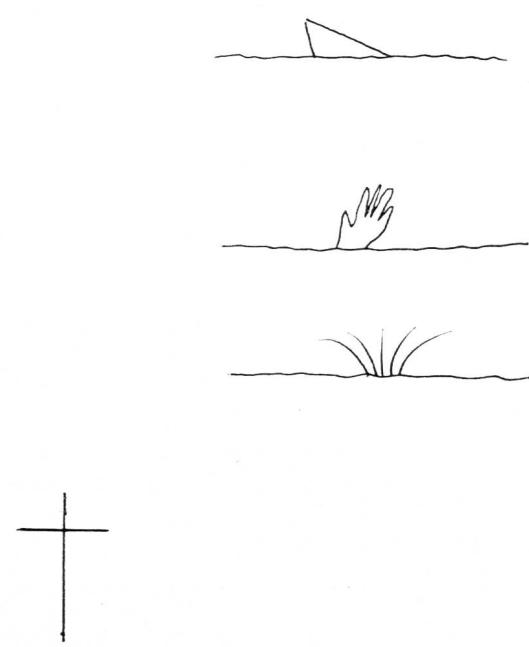
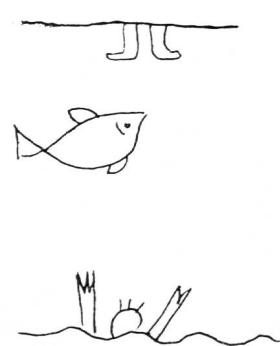
L'auteur

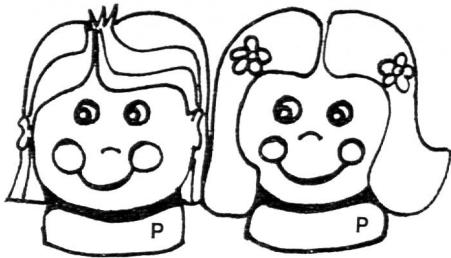
« Il faut dire que Sternberg n'aime ni les étiquettes ni les drapeaux ; il ne se laisse enfermer dans aucun genre précis. On le disait virtuose de la brièveté, il en profita pour écrire d'interminables romans. On vit en lui le plus sûr espoir de la science-fiction française, il s'empessa de l'abandonner et s'en alla clamer partout qu'il détestait ce genre. On le qualifia d'humoriste et on lui donna le Prix de l'Humour Noir en 1961 pour son seul roman poignant.

» Il faut alors admettre que Sternberg n'est ni un conteur, ni un auteur de science-fiction, ni un humoriste professionnel, ni même un romancier, mais simplement un écrivain, c'est-à-dire notre voix. »

*Eric Losfeld,
Extrait de la préface de
« Toi, ma Nuit ».
Le Terrain Vague.*

Quelques dessins réalisés par des élèves de 5^e année en réponse à la question 6.





Pic et Pat publient pour vous

Celle dont on parlait depuis des années, celle que l'on attendait avec impatience et celle que l'on désirait absolument voir paraître un jour. Eh oui ! elle est là, cette page qui intéressera les amateurs de travaux manuels, d'artisanat, celles qui aiment travailler de leurs doigts et transmettre leur savoir aux enfants ainsi que tous ceux aussi qui manquent d'information et qui pourront par là connaître les différentes techniques utilisées à l'école pour développer l'habileté manuelle des

enfants. Pic et Pat se proposent de visiter pour vous des expositions et des classes,

de participer pour vous à des cours de recyclage et à des colloques,

de confectionner pour vous des objets, des vêtements et des animaux,

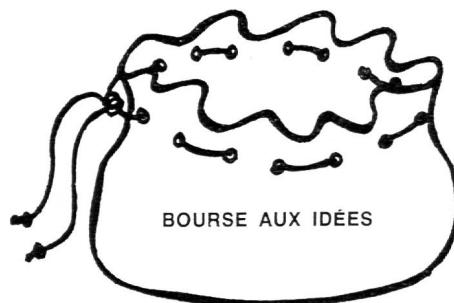
de lire pour vous des articles et des revues spécialisées,

d'essayer pour vous de nouvelles matières

et techniques,

de créer pour vous une possibilité d'expression manuelle utilisable en classe, . . . et de vous communiquer régulièrement leurs découvertes et leurs expériences intéressantes par la voie de ce journal.

Si toutefois vous désirez contribuer utilement à la réalisation de cette page et soutenir Pic et Pat dans leur nouvelle entreprise, n'hésitez pas à participer à la



Une grande bourse plate encore pour l'instant mais grande ouverte et qui ne demande qu'à recevoir et à s'emplir de bons trucs et de trouvailles intéressantes.

Pour participer : il suffit d'exposer votre idée en quelques lignes accompagnées d'un schéma, d'un dessin ou d'une photographie (ou le négatif) et de l'adresser à Jacqueline Dutoit, La Boutaz, 1522 Lucens.

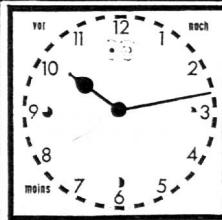
Si vos talents de photographe sont limités, Mlle Dutoit recevra volontiers vos créations originales et se chargera de les photographier et de vous les retourner.

Les meilleures idées seront régulièrement choisies dans la bourse et publiées.

Comme vous le remarquez, Pic et Pat ne prétendent absolument pas garder l'ex-

clusivité de la rédaction de ces lignes mais sont au contraire totalement ouverts (comme la bourse aux idées) ; ils sont prêts à recevoir toute information ou photo se rapportant à leur domaine favori et susceptible d'intérêt pour chacun. Qu'on se le dise ! Ils vous donnent rendez-vous en juin car c'est dans le numéro 25 de l'« Educateur » que vous les retrouverez.

5 MOYENS D'APPRENDRE L'HEURE



Horloge pédagogique entièrement nouvelle, étudiée spécialement pour l'apprentissage systématique de l'heure. Aiguilles de formes et de grandeurs opposées. Différenciation colorée des zones « après » et « avant » l'heure. Représentations graphiques de midi, minuit et des quarts. Couronne des minutes. Schémas au dos de l'horloge.

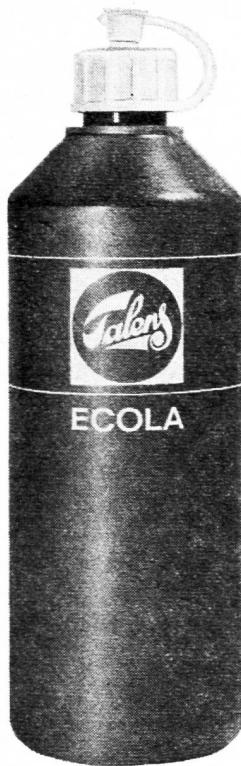
Groupez vos commandes, vous réduirez vos frais d'envoi. Factures séparées sur demande

Veuillez m'envoyer _____ exemplaire(s) de l'horloge pédagogique à Fr. 4.- + frais d'envoi. Aiguilles métalliques. 4 couleurs. Rembordée sur carton fort.

Nom et prénom _____
Rue _____ N° _____
N° postal _____ Localité _____
Signature _____

A retourner à
KETTY & ALEXANDRE
1041 ST-BARTHELEMY





ECOLA

Gouache liquide prête à l'emploi, destinée spécialement aux écoles maternelles et classes inférieures. S'applique facilement sur papier, carton, pavatex, etc. 15 teintes absolument inoffensives offrant toutes les possibilités de mélange. Pinceaux, mains, vêtements se nettoient facilement à l'eau.

Flacons distributeurs en plastique très avantageux de 250, 500 et 1000 cm³.

Talens fait plus pour vous !

TALENS S.A., 4657 DULLIKEN

Vous trouverez l'ECOLA dans tous les bons magasins spécialisés.



Invitation

Après 5 ans d'expérimentation avec :

deutsch für kinder

Nous vous attendons le
mercredi 2 juin à 15 h.

à la salle N° 2 du
Rond-Point de Beaulieu
à Lausanne

Mme Klara Montani, les Editions Foma et Didax audio-visuel vous invitent à un après-midi pédagogique

- Evolution de l'enseignement des langues
- Présentation de la méthode par l'auteur
- Observation d'une classe
- Débat

Classes en plein air en mai/juin 1976

Choisissez entre des maisons avec et sans pension. Prix de pension réduit jusqu'au 19.6.76.
Si vous pouvez garantir 20 participants au minimum, nous réservons une de nos maisons pour votre classe.
Pour vos classes en plein air vous pouvez encore réserver aux lieux suivants :

Sedrun, Sent Eng., Rona, Brigels, Flerden : en Grisons, Saas-Grund et Bettmeralp : Valais, Gsteig : O.B., Unteriberg, Vitznau, Kaisten : Suisse centrale et d'autres sur demande.

Nous sommes tout prêts de vous soumettre aussi une offre pour un séjour en automne 1976.

Petit nombre de termes libres en juillet/août. Possibilité de courts séjours.

Demandez encore aujourd'hui une documentation gratuite qui vous informera des prix, des termes libres et des maisons :



Centrale pour maisons de vacances
Case postale 41, 4020 Bâle.
Tél. (061) 42 66 40.

**Etre à l'avant-garde du progrès
c'est confier ses affaires à la**

Banque Cantonale Vaudoise

qui vous offre un service personnel,
attentif et discret.



Première quinzaine de juin

Pour les petits

Initiation à l'audition musicale (III)

Notre époque recourt, sans cesse et abondamment, au monde des sons. A l'école même, les moyens audio-visuels sont d'un fréquent usage. Il y a, en effet, dans la transmission orale d'un message, de riches ressources didactiques. Encore faut-il que cela soit vrai jusque dans la perception des nuances. A cette fin, l'oreille — ou plutôt le sens de l'ouïe — peut être éduquée, entraînée à saisir toutes sortes de détails, à les situer à leur juste place, à leur conférer leur valeur relative.

Ce n'est pas sans raisons si les nouveaux programmes romands d'enseignement ne se contentent plus, dans le domaine de l'éducation musicale, de préconiser l'acquisition de notions de solfège et la mémorisation d'un certain nombre de chants, mais insistent sur le phénomène de l'audition. Celui-ci doit être favorisé par divers types d'exercices-jeux, dont Alfred Bertholet et Jean-Louis Petignat ont déjà proposé quelques exemples pour les élèves de 6 à 9 ans. Ils poursuivent leur effort dans une troisième émission, en invitant leurs jeunes auditeurs à se familiariser avec quelques instruments et leurs timbres particuliers. Présentés d'abord en solistes, sur fond d'accompagnement, le piano, la flûte, le violon, la clarinette et la trompette devront ensuite être reconnus au gré de quelques extraits d'œuvres certifiantes.

Diffusion : lundi 31 mai, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Attention !

Le 7 juin étant le lundi de Pentecôte, aucune émission radioscolaire ne sera diffusée ce jour-là.

Pour les moyens

Figures suisses (VI)

Il n'y a pas si longtemps que la presse et la télévision ont relaté l'événement qui constituait la percée d'une première galerie dans le tunnel routier du Gothard. Cela peut fournir une occasion de rappeler, à des enfants de 10 à 12 ans, qu'il y a tout juste un siècle que les travaux pour l'établissement du tunnel ferroviaire étaient en cours. D'où il va de soi de parler du maître d'œuvre de cette gigantesque entreprise, l'ingénieur Louis Favre.

Une telle démarche sera favorisée par l'émission que François-Achille Roch consacre à la mémoire de cette éminente « figure suisse », à ce spécialiste de la

construction de tunnels (il a travaillé, notamment, à ceux du Mont-Cenis, de Grandvaux et de Chexbres). La mention des conditions dans lesquelles Favre dut mener sa tâche permettra d'établir d'intéressantes comparaisons avec ce qui se fait de nos jours, tant du point de vue des progrès techniques qu'en ce qui concerne la sécurité des ouvriers. Enfin, « last but not least », apparaîtra la personnalité profonde de Louis Favre, son souci d'humanité, son courage à assumer jusqu'au sacrifice de sa santé et de sa fortune les responsabilités découlant de ses engagements...

Diffusion : mardi 1^{er} juin, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Héros à la une !

En cette première quinzaine de juin, et pour peu que le temps soit beau, les enfants rechercheront sans doute, en dehors des heures de classe, les plaisirs de la plage, la fraîcheur ombrueuse des forêts ou des parcs, les jeux dans la campagne où mûrissement les foins...

Mais peut-être, dans une perspective de vacances prochaines, ne sera-t-il pas vain de les convier à une évasion vers des horizons moins familiers, grâce aux pouvoirs de la lecture. C'est ce que se propose de faire Elisabeth Pillonel, en présentant aux élèves de 10 à 12 ans un livre de Peter Hallard qui raconte les aventures d'un jeune chien « perdu en Laponie ».

Ce genre d'évasion n'est jamais tout à fait gratuit. Celle-ci révélera aux jeunes auditeurs les paysages de Laponie, le mode de vie des habitants, les conditions climatiques auxquelles ils sont soumis au gré des différentes saisons. A quoi il faut ajouter la leçon implicite qui se dégage du récit — leçon de courage et d'amour des animaux.

Diffusion : mardi 8 juin, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Pour les grands

Familie Gerber (V)

Au début de juin, il n'est pas inconvenant de rêver déjà aux vacances prochaines, d'en parler même dans le détail : les décisions fondamentales sont prises depuis longtemps, et ce n'est guère que l'horaire des différentes journées qui peut encore fournir prétexte à l'établissement de projets...

Pour la « Famille Gerber » — que Werner Müller et Ulrich Studer ont, au cours de quatre précédentes émissions, rendue familière aux élèves de 13 à 15 ans — tout est déjà chose accomplie. La

cinquième émission de cette série, en effet, nous amène à la retrouver « im Camping » : c'est le matin, tôt ; des ronflements sous la tente provoquent les moqueries des enfants et les protestations d'un campeur voisin ; suit une promenade aux alentours, avec découverte de la nature environnante ; enfin, c'est le retour au camp, puis le petit déjeuner...

Cette scène animée, reflétant une situation vécue, fournit le point de départ à l'acquisition d'un vocabulaire approprié, à l'étude ou à la répétition des structures du génitif, à l'audition de deux chansons populaires. Autrement dit, à la mise en place de toute une série d'éléments qui facilitent, à des élèves pour qui l'allemand n'est pas un idiome couramment utilisé, la pratique joyeuse et profitable de cette langue.

Diffusion : mercredi 2 juin, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Le monde propose

On s'est posé la question : pourquoi un magazine d'actualités tel que « Le monde propose » figure-t-il au programme de la radioscolaire, alors que les mass media ne cessent de diffuser, à journée faite, des informations sur les événements de la vie du monde ?

C'est qu'il ne suffit pas d'informer en vrac : il faut apprendre à « jauger » les faits, à mesurer leur importance relative. Autrefois, on connaissait à plus ou moins brève échéance les nouvelles concernant les lieux proches — le village ou la ville, la vallée, la province où l'on habitait ; les faits survenus de par le vaste monde n'étaient révélés qu'au bout d'un certain temps — et déjà un certain tri s'était opéré. Aujourd'hui, les circonstances de toute nature qui marquent les jours de notre planète nous sont signalés dans les heures, voire les minutes qui suivent ; et, au gré des détails qu'on nous prodigue à leur sujet, ils semblent revêtir tous, ou presque, la même importance.

S'efforcer de faire le départ entre des événements d'une grande conséquence et ceux qui n'offrent qu'un intérêt médiocre, encourager à exercer son esprit de jugement sur les contingences dans lesquelles s'inscrit la vie des hommes : ce sont là quelques aspects de la démarche que veut encourager l'émission « Le monde propose », où Francis Boder et ses collaborateurs présentent et commentent, à l'intention des classes de grands (13 à 15 ans), l'un ou l'autre événement qui a compté dans l'actualité récente.

Diffusion : mercredi 9 juin, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Francis Bourquin.

Stage international de mime et d'expression

Leysin 1976

du 12 au 23 juillet 1976

dirigé par le mime Amiel

Lieu

Le stage se déroule à Leysin, dans les Alpes vaudoises (1250 à 1500 m). Magnifiquement située, cette station ensoleillée possède un panorama majestueux où s'étend la vallée du Rhône.

Stage

Ce stage, organisé par le mime Amiel, est ouvert à tous. Il se propose d'être une approche et un approfondissement des possibilités d'expression du corps et se donne pour but la recherche de synthèse des différents modes d'expression proposés. Cette rencontre, centrée sur ce thème, veut cerner par une pratique et des échanges, les éléments en jeu dans le cadre de la pédagogie et de la créativité.

Ateliers (groupes de 15 max.)

Expression corporelle. Mime. Assou-

plissement. Technique d'échauffement. Confection de masques. Expression orale. Initiation aux techniques vocales et rythmiques.

Ateliers à option

Art dramatique. Création théâtrale à partir de masques et de marionnettes. Danse classique. Danse moderne. Pratique instrumentale et création musicale collective.

Loisirs

Footing, tennis, piscine, mini-golf, excursions, auditorium, conférences, cinéma, discothèque. Atelier d'arts appliqués (avec petite participation aux frais).

Prix du stage : Fr. 780.—

Prix forfaitaire comprenant :

Les cours ; les loisirs ; pension complète (boissons non comprises) à l'Hôtel universitaire (chambres à 2) ; assurances.

Indemnité accordée par le Département

de l'instruction publique aux enseignants du canton de Vaud.

Renseignements

Mme D. Farina, administration du stage Leysin 76, 12 b, chemin du Faux-Blanc, CH 1009 Pully. Tél. (021) 29 94 17.

A la TV romande

« Ouvertures »

Le 1^{er} juin

« CONSCIENTISATION »

Un film sur les méthodes d'alphabétisation, d'éducation et de prise de conscience (d'après Paolo Freire) en Inde.

Régie : Jean-Claude Pahud.

Journaliste : Guy Ackermann.

Autogestion – Séminaires d'été à Thyon 2000

12 - 17 juillet 1976

AUTOGESTION ET SOCIÉTÉ

Session de sensibilisation aux problèmes soulevés par l'autogestion considérée comme alternative à la société actuelle. Les participants s'efforceront de bien poser une telle question, d'approfondir les idées qui sont à l'origine du mouvement autogestionnaire-analyse institutionnelle, mouvement antihiérarchique, sociologie des organisations, socialisme et participation, contrôle ouvrier. Leur objectif sera de prendre en charge les sujets abordés, l'organisation du travail, les exercices éventuels et l'aménagement pratique de la session. L'animateur sera à la disposition du groupe pendant toute la durée du séminaire.

Il convient de préciser que cette réunion a pour premier objectif de sensibiliser les participants à la réalité autogestionnaire en alliant la théorie à la pratique. Elle n'est donc pas centrée sur les seuls aspects psychologiques de cette réalité — et ne peut donc en aucun cas se confondre avec une dynamique de groupe — pas plus qu'elle ne peut prétendre être entièrement autogérée. En effet, elle s'adresse à des personnes en recherche et qui, de plus, ne se connaissent pas nécessairement. C'est la raison pour laquelle l'animateur assume la responsabilité de la préparation du séminaire.

AUTOGESTION PÉDAGOGIQUE

Session de sensibilisation aux problèmes

posés par l'autogestion dans le cadre de l'institution scolaire. Les participants négocieront entre eux :

— ce qu'ils désirent faire (étude des conditions pratiques de mise en autogestion pédagogique de tel groupe dans tel cadre institutionnel, analyse des concepts sur lesquels s'appuie l'autogestion, etc.) ;

— la manière dont ils désirent travailler (études de cas concrets rapportés par des membres du groupe, analyse de situations sur la base de documents, etc.).

Des temps d'analyse seront centrés sur le groupe et son fonctionnement, sur les personnes et leurs attitudes, sur les institutions internes et externes, sur les mécanismes de dépendance (processus de décision, de pouvoir, etc.).

L'animateur est à la disposition du

groupe ; il est le garant des temps d'analyse.

Ces deux séminaires ne sont pas des « dynamiques de groupe » ; ils ne sont donc pas centrés sur les relations interpersonnelles. Nous envisageons cependant, en fonction des inscriptions, organiser une session de dynamique de groupe la semaine précédente, soit du lundi 5 au samedi 10 juillet, soit sous une forme plus intensive du mercredi après-midi 7 au samedi 10 juillet 1976.

Les animateurs et organisateurs : Michel Girardin, Henri Hartung, Henri Porchet, Jean-Jacques Schilt.

Renseignements complémentaires et bulletin d'inscription à demander à : Sessions de formation, Le Pasquier 10, 2114 Fleurier.

A céder sur la Riviera italienne des fleurs, pour raison de santé, même séparément,

deux écoles de langues et interprètes

Pleine activité. De renommée mondiale. Très importantes et bien lancées. Aménagement moderne. Affaires intéressantes pour couple et/ou enseignants. Bonnes conditions. **Ecrire sous chiffre 28-300 283 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.**

Le Prontograph Kern, fabriqué en Suisse, est un instrument de précision, conçu pour le dessin professionnel et dont l'usage s'étend maintenant aux écoles. En effet, apprécié dans le monde entier par les spécialistes, il va désormais conquérir la faveur des écoliers.

● Avec le Prontograph, on réussit les plus beaux traits: propres, réguliers et sans bavures.

En outre, la pointe traçante, protégée par blindage, est pratiquement inusable.

● Nous recommandons nos coffrets de travail composés de **trois, quatre ou huit Prontographs, avec diverses largeurs de traits.**

● **Le service Kern**, tout comme pour les compas, est de haute qualité, fiable et rapide.

Notre documentation en couleurs fournit toutes les **informations complémentaires**.

Nous tirons au sort 20 boîtes de compas avec stylos à encre de Chine, et 100 Prontographs séparés, entre tous ceux qui rempliront et nous adresseront le coupon ci-joint (date limite d'envoi: 31.7.1976). Bonne chance!



Système pour dessiner rationnellement

Vraiment chouette – LE PRONTOGRAPH KERN POUR DESSINER À L'ENCRE DE CHINE

**KERN & CIE S.A.
5001 AARAU**

Usine d'optique
et de mécanique de précision
Tél. 064/25 1111



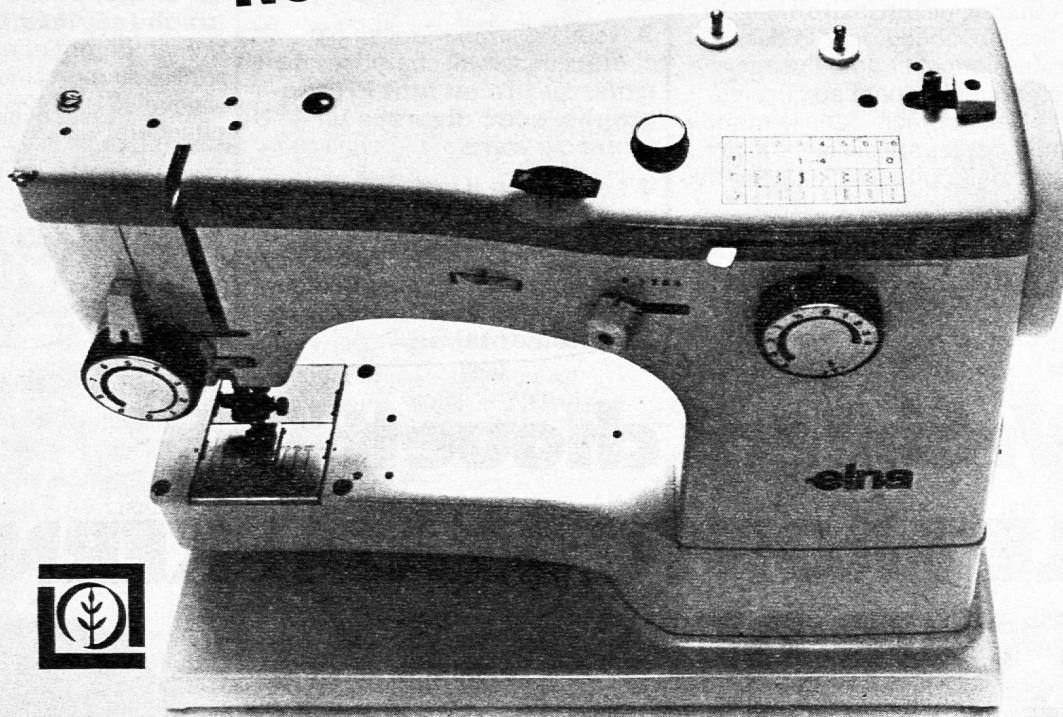
•••••••••••••••••••••••••••
**COUPON
TIRAGE AU SORT**

Veuillez m'envoyer votre
prospectus en couleurs
sur le Prontograph Kern.
Acette occasion, je prends
part au tirage au sort.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ 34
NPA/Localité: _____



NOUVEAU ELNA T SP



AGREEABLE A ENSEIGNER PARCE QUE FACILE A UTILISER

Parmi une gamme de 13 modèles, Elna offre maintenant la machine à coudre utilitaire par excellence Elna T SP (Top Special) avec un programme de couture élargi et entièrement incorporé (14 points dont 11 utilitaires spécialement pour tissus stretch et la boutonnière automatique).

Un schéma placé sur l'Elna T SP permet la sélection facile des points.

Elna offre des rabais avantageux aux écoles et maitresses de couture et met à disposition du personnel compétent pour des cours spéciaux et un service d'entretien des machines.

elna



COUPON

pour une documentation complète sur les machines à coudre Elna et le matériel scolaire gratuit.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Lieu: _____

A envoyer à: ELNA S.A., 1211 Genève 13